

MULTIRISQUE IMMEUBLE

Intermédiaire : APSILON

Code intermédiaire : Code Orias : 08 043 058

Affaire nouvelle (oui/non) Avenant n° sur contrat n° Remplacement du contrat n°

► PROPOSANT

Nom, prénom ou raison sociale :

Qualité du proposant :

Sigle ou nom commercial :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Date d'effet :

Echéance principale :

Date de la prochaine AG :

Nom du syndic :

Adresse du syndic :

Description du risque

- Adresse du risque : N° de voie : Nom du bâtiment :
Code Postal : Ville :
- L'immeuble est situé : ☐ Centre-ville ☐ ZAC ☐ ZI
- Matériaux de construction :
- Matériaux de couverture : ☐ Tuiles ☐ Ardoises ☐ Terrasse béton ☐ Verre ☐ Bois
- Nature du plancher :
- Ascenseurs et escaliers encagés : ☐ Oui ☐ Non
- Façade Rideau : ☐ Oui ☐ Non
- Matériaux de charpente : ☐ Bois ☐ Acier ☐ Terrasse béton
- Mode de chauffage des locaux : Energie : ☐ Gaz ☐ Electricité ☐ Fuel ☐ Vapeur ☐ Eau chaude
- Générateur dans local séparé : ☐ Oui ☐ dans local distant (type chauffage urbain)
- Installations particulières en toiture : ☐ panneau Photovoltaïques ☐ Antennes opérateurs mobiles
- Installations électroniques : ☐ Digicodes ☐ Portes automatiques ☐ système de surveillance ☐ système de régulation (chauffage, éclairage)

Notre conseil, c'est votre assurance

Courtage en assurances
Conseil en maîtrise des risques industriels
Expertise technique

5 rue Pascal - 69500 Bron, France
info@apsilon.fr
www.apsilon.fr

Standard +33 (0)4 72 81 61 00
Fax +33 (0)4 88 04 98 60

SARL au capital de 75 000 euros - SIREN : 504 195 280 RCS de LYON - Ident. T.V.A : FR56504195280
Intermédiaire en Assurance immatriculé au Registre ORIAS sous le numéro N° 08 043 058
Siège : 12 rue de la Tisserière, 69680 Chassieu, France
Garantie financière et Responsabilité Civile professionnelle conformes aux articles L512.7 et L512.6 du code des assurances

• Inoccupation du bâtiment pour plus de 50% :

☐ OUI ☐ NON

• Nombre de préposé de l'immeuble :

• Part de locataire/coproprié :

• Année de construction :

→ Immeuble neuf ou réhabilité ☐ Ou

→ Date de construction :

→ Si vous ne connaissez pas la date précise : ☐ Moins de 2 ans ☐ Moins de 10 ans ☐ Depuis 1970 ☐ Avant 1940
☐ Avant 1945 ☐ Avant 1945 ☐ Information non communiquée

•Présence ou non :

→ Alimentation en gaz de ville : ☐ OUI ☐ NON ☐ Information non communiquée

→Parking dans la superstructure : ☐ OUI ☐ NON ☐ Information non communiquée

→Parking : ☐ privé ☐ public ☐ Information non communiquée

→ Escalier en bois dans les parties communes : ☐ OUI ☐ NON ☐ Information non communiquée

→ Contrôle d'accès : ☐ OUI ☐ NON ☐ Information non communiquée

→ Renonciation contractuelle à recours

du propriétaire de l'immeuble envers le locataire ☐ OUI ☐ NON ☐ Information non communiquée

Informations complémentaires

• Catégorie de l'immeuble : ☐ Standard ☐ Supérieure

• Etat d'entretien général de l'immeuble : ☐ Bon ☐ Moyen ☐ Médiocre

• Contrat d'entretien : ☐ Aucun ☐ Ascenseur ☐ Chauffage ☐ Porte parking
☐ Pompe de relevage ☐ VMC ☐ Autre (à préciser)
☐ Monte charge ☐ Vide-ordures ☐ Local poubelle intérieur

• L'immeuble est-il classé ou inscrit pour tout ou partie à l'inventaire des monuments historiques ? ☐ OUI ☐ NON

• Organisme HLM : Oui ☐ Non ☐

Antécédents

•Le proposant a-t-il déjà été assuré ? ☐ OUI ☐ NON

→Si oui auprès de quelle société ? N° de contrat :

→Sur quelle période ? ☐ 24 mois ☐ 36 mois ☐ 48 mois ☐ 60 mois

• Franchises générale :

• Franchises DDE :

→Le précédent contrat a-t-il été résilié : Oui ☐ Non ☐

Notre conseil, c'est votre assurance

Courtage en assurances
Conseil en maîtrise des risques industriels
Expertise technique

5 rue Pascal - 69500 Bron, France
info@apsilon.fr
www.apsilon.fr

Standard +33 (0)4 72 81 61 00
Fax +33 (0)4 88 04 98 60

SARL au capital de 5 000 euros - SIREN : 504 195 280 RCS de LYON - Ident. T.V.A : FR54504195280
Intermédiaire en Assurance immatriculé au Registre ORIAS sous le numéro N° 08 043 058

Siège : 12 rue de la Tisserière, 69480 Chassieu, France
Garantie financière et Responsabilité Civile professionnelle conformes aux articles L512.7 et L512.6 du code des assurances

• Nombre et montant des sinistres réglés ou évalués sur la période :

• Ces sinistres ont-ils entraîné la résiliation du contrat : Oui ☐ Non ☐

• Des mesures ont-elles été prises pour éviter le renouvellement de sinistres de la même nature ? Oui ☐ Non ☐

• Si Oui lesquelles :

Merci de joindre obligatoirement le justificatif d'antécédents sur la période choisie.

• Motif de la résiliation :

• Etes-vous courtier de cette affaire ? ☐ OUI ☐ NON

→ Si oui depuis combien de temps ?

• Montant de la dernière prime TTC payée : €

Garanties choisies

► Les Garanties de bases obligatoires :

- Incendie explosions –risques annexes :
- Tempêtes et événements climatiques :
- Catastrophes naturelles
- Catastrophes technologiques
- Attentats et actes de terrorisme
- Emeutes, Mouvements populaires, Actes de vandalismes et Actes de sabotage

► Les Garanties optionnelles

- | | | |
|---|------------------------------|------------------------------|
| • Dégâts des eaux et gel : | ☐ OUI | ☐ NON |
| • Vol et vandalisme : | ☐ OUI | ☐ NON |
| • Bris de vitres et glaces : | ☐ OUI | ☐ NON |
| • Bris de machines : | ☐ OUI | ☐ NON |
| • Dommages aux électriques : | ☐ OUI | ☐ NON |
| • Responsabilités du propriétaire de l'immeuble | ☐ OUI | ☐ NON |
| • Effondrement | ☐ OUI | ☐ NON |
| • Défense Pénale et recours | ☐ OUI | ☐ NON |
| • Evénements naturels à caractère exceptionnel | ☐ OUI | ☐ NON |
| • Autres dommages non dénommés | ☐ OUI | ☐ NO |

Notre conseil, c'est votre assurance

Courtage en assurances
Conseil en maîtrise des risques industriels
Expertise technique

5 rue Pascal - 69500 Bron, France
info@apsilon.fr
www.apsilon.fr

Standard +33 (0)4 72 81 61 00
Fax +33 (0)4 88 04 98 60

SARL au capital de 5 000 euros - SIREN : 504 195 280 RCS de LYON - Ident. T.V.A : FR54504195280
Intermédiaire en Assurance immatriculé au Registre ORIAS sous le numéro N° 08 043 058

Siège : 12 rue de la Tisserière, 69680 Chassieu, France
Garantie financière et Responsabilité Civile professionnelle conformes aux articles L512.7 et L512.6 du code des assurances

Les déclarations

Le souscripteur déclare que :

- Les bâtiments et leurs dépendances assurés ou renfermant les biens assurés comportent en moyenne dans leur construction et leur couverture au moins 75 % de matériaux durs à l'exception des constructions régionales. Ils remplissent les conditions administratives nécessaires à la délivrance du permis de construire et sont en bon état d'entretien.

En revanche, les bâtiments ou ceux qui leur sont contigus avec communication contenant une des activités énumérées ci-dessous ne sont pas concernés par cette tolérance :

- activités industrielles de transformation ou de mise en œuvre de matières premières ainsi que toutes activités de travail mécanique du bois ou de matières plastiques,
 - dépôt, stockage ou distribution de produits inflammables, matières plastiques ou produits chimiques divers, Établissement recevant du public ayant l'autorisation d'exploiter la nuit (cabaret, boîte de nuit, dancing, discothèque),
 - activité hôtelière ou de restauration,
 - supermarché ou magasin de grande distribution,
 - hôpital, clinique, maison de retraite, foyer d'accueil ou école.
- Les bâtiments ne contiennent pas de local industriel, artisanal ou commercial désaffecté de plus de 200 m² avec ou sans contenu.
 - Les bâtiments ne sont pas occupés, régulièrement ou non, par des squatters.
 - Les bâtiments ne sont pas inoccupés pour plus de 50 % de leur surface.
 - Les bâtiments sont conformes aux règles administratives en vigueur au moment de leur construction tendant à prévenir les dommages causés par une catastrophe naturelle et que le terrain sur lequel ils sont construits n'est pas considéré comme exposé à un quelconque "risque naturel prévisible" par aucun "plan de prévention" prévu par la loi 95-101 du 2 février 1995, relative au renforcement de la protection de l'environnement.

Le souscripteur déclare également :

- ne pas avoir fait l'objet d'une résiliation suite à sinistres ou pour non-paiement de cotisation ou d'une nullité de contrat au cours des 24 derniers mois.

Le soussigné atteste que les déclarations ci-dessus sont, à sa connaissance, conformes à la vérité ; il reconnaît avoir été informé que toute inexactitude ou réticence dans ces déclarations est susceptible d'entraîner, le cas échéant, les sanctions prévues par les articles L. 113-8 et L. 113-9 du code des assurances.

Fait à _____, le _____

Le Proposant,
Date, signature et Cachet

L'intermédiaire
Date, signature et Cachet

Notre conseil, c'est votre assurance

Courtage en assurances
Conseil en maîtrise des risques industriels
Expertise technique

5 rue Pascal - 69500 Bron, France
info@apsilon.fr
www.apsilon.fr

Standard +33 (0)4 72 81 61 00
Fax +33 (0)4 88 04 98 60

SARL au capital de 5 000 euros - SIREN : 504 195 280 RCS de LYON - Ident. T.V.A : FR54504195280
Intermédiaire en Assurance immatriculé au Registre ORIAS sous le numéro N° 08 043 058
Siège : 12 rue de la Tisserière, 69480 Chassieu, France
Garantie financière et Responsabilité Civile professionnelle conformes aux articles L512.7 et L512.6 du code des assurances